



1. Ouverture de la séance et appel

M. le Président, Richard Aguet ouvre la séance à 19h00. Il demande aux Conseillers de bien vouloir éteindre leurs téléphones portables et de maintenir l'espacement entre les chaises afin de respecter les normes de sécurité imposées en raison du COVID-19. Il explique également comment va se dérouler le Conseil à savoir que le micro du Président ne quittera pas sa main, pour toutes les questions et lectures de rapports, ceux-ci se feront au perchoir. Des lingettes sont à disposition pour la désinfection du micro. Le port du masque est obligatoire.

M. le Président annonce les excusés pour la séance de ce soir ainsi que celle de **M. Jean-Pierre Moret, Municipal**.

Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez procède à l'appel : sur les 35 membres du Conseil Général, 25 sont présents, 9 excusés et 1 absent. Le quorum étant à 12, il est atteint. Dès lors, **M. le Président** ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. le Président demande si quelqu'un a une remarque à formuler concernant cet ordre du jour.

M. le Président passe l'ordre du jour au vote à mains levées. Il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal no 1/2021 du 22.06.2021

M. le Président remercie **Mme Sanchez** pour la rédaction du procès-verbal et demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur ce PV.

Le PV est soumis au vote à mains levées. Il est accepté à l'unanimité.

4. Correspondance éventuelle

Ràs.

5. Assermentations

M. le Président appelle **Mmes Christiane Aguet, Marguerite Pilloud** ainsi que **MM. Laurent Besso, Philippe Hahn et Pierre Pilloud**. Il demande à l'assemblée de se lever et procède à la lecture de l'article 4 du règlement du Conseil Général. **Mmes Christiane Aguet, Marguerite Pilloud** ainsi que **MM. Laurent Besso, Philippe Hahn et Pierre Pilloud**, prêtent serment et sont officiellement intégrés au Conseil Général de Féchy. Le nombre de Conseillers passe ainsi à 40, le quorum est à 14.

6. Elections complémentaires des membres de la COGEFIN et des Commissions permanentes

M. le Président annonce qu'il manque 2 suppléants pour la COGEFIN

M. Jacques Morandi propose **M. Laurent Besso** qui accepte.

M. Pierre Pilloud propose **M. Christian Heye** qui refuse.

M. Philippe Hahn se présente.

Pas d'autre candidat. La COGEGIN est donc complète.

Il manque aussi 1 membre et 2 suppléants pour l'AIEE

M. Laurent Besso propose **M. Jacques Morandi** qui accepte.

Mme Marguerite Pilloud propose **M. Michaël Evesque** qui refuse.

M. Alexandre Horwath se présente.

M. Philippe Meyer se présente.

Pas d'autre candidat l'AIEE est donc complète.



7. Préavis no 4/2021 portant sur les autorisations générales déléguées à la Municipalité

M. le Président passe la parole à **M. Andreas Meyer**, Syndic, qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis, ce n'est pas le cas il en lit donc les conclusions.

M. le Président passe la parole à **M. Michael Atkinson**, rapporteur de la Commission ad hoc, qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président passe la parole à **M. Tobias Meyer**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Pas de discussion.

Le préavis no 4/2021 est soumis au vote à mains levées, il est accepté à l'unanimité.

8. Préavis no 5/2021 portant sur le budget 2022

M. le Président passe la parole à **M. Andreas Meyer**, Syndic, qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. **M. Pierre Pilloud** en souhaite la lecture.

M. le Président passe la parole à **Tobias Meyer**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Pas de discussion.

Le préavis no 5/2021 est soumis au vote à mains levées, il est accepté à l'unanimité.

9. Préavis no 6/2021 relatif au plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

M. le Président passe la parole à **M. Andreas Meyer**, Syndic, qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis, ce n'est pas le cas il en lit donc les conclusions.

M. le Président passe la parole à **M. Tobias Meyer**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Pas de discussion.

Le préavis no 6/2021 est soumis au vote à mains levées, il est accepté à l'unanimité, 1 abstention et 1 non.

10. Communications de la Municipalité

M. Andreas Meyer, Syndic, annonce que le Père Noël sera de passage dans la commune le 18 décembre dès 16h30.

Il souhaite également d'excellentes Fêtes de fin d'année.

11. Propositions individuelles

Luminares Rte de l'Etraz

Mme Christiane Aguet remercie la Municipalité pour la réfection des luminaires sur le bout de trottoir de la Route de l'Etraz. Effectivement, ceux-ci n'aveuglent plus les automobilistes et les



piétons. Les travaux ont été effectués dans les règles de l'art. Elle félicite l'entreprise mandatée ainsi que la Municipalité qui a enfin pris les choses en mains.

12. Clôture de séance

Prochaines votations le 10 février 2022, nouveaux horaires de l'ouverture du bureau 10h – 11h.
Prochains Conseils le 22 mars 2022 (20h15), 21 juin 2022 (20h15), 27 septembre (date de réserve), 25 octobre 2022 (20h15) et 13 décembre 2022 (19h00) suivi du repas.

M. le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 19h45.

Pour le bureau

Le Président

Richard Aguet



La Secrétaire

Mireille Sanchez